



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

---

Conseillers en exercice : 65  
Reçu en Préfecture le : 13/07/2023  
ID Télétransmission : 033-213300635-20230711-130771-DE-1-1

Date de mise en ligne : 14/07/2023

certifié exact,

**Séance du mardi 11 juillet  
2023  
D-2023/217**

**Aujourd'hui 11 juillet 2023, à 14h11,**

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni à Bordeaux, sous la présidence de

**Monsieur Pierre HURMIC - Maire**

### **Etaient Présents :**

Monsieur Pierre HURMIC, Madame Claudine BICHET, Monsieur Stéphane PFEIFFER, Madame Camille CHOPLIN, Monsieur Didier JEANJEAN, Madame Delphine JAMET, Monsieur Mathieu HAZOUARD, Madame Harmonie LECERF MEUNIER, Madame Sylvie SCHMITT, Monsieur Dimitri BOUTLEUX, Madame Nadia SAADI, Monsieur Bernard G BLANC, Madame Céline PAPIN, Monsieur Olivier CAZAUX, Madame Pascale BOUSQUET-PITT, Monsieur Olivier ESCOTS, Madame Fannie LE BOULANGER, Monsieur Vincent MAURIN, Madame Sylvie JUSTOME, Monsieur Dominique BOUISSON, Madame Sandrine JACOTOT, Monsieur Laurent GUILLEMIN, Madame Françoise FREMY, Monsieur Baptiste MAURIN, Madame Marie-Claude NOEL, Monsieur Didier CUGY, Madame Véronique GARCIA, Monsieur Patrick PAPADATO, Madame Pascale ROUX, Madame Brigitte BLOCH, Madame Isabelle ACCOCEBERRY, Madame Isabelle FAURE, Monsieur Francis FEYTOUT, Madame Eve DEMANGE, Monsieur Maxime GHESQUIERE, Monsieur Matthieu MANGIN, Monsieur Guillaume MARI, Madame Marie-Julie POULAT, Monsieur Jean-Baptiste THONY, Monsieur Radouane-Cyrille JABER, Monsieur Stéphane GOMOT, Monsieur Marc ETCHEVERRY, Madame Léa ANDRE, Madame Béatrice SABOURET, Monsieur Nicolas FLORIAN, Madame Alexandra SIARRI, Madame Anne FAHMY, Madame Géraldine AMOUROUX, Monsieur Marik FETOUH, Monsieur Aziz SKALLI, Monsieur Thomas CAZENAVE, Madame Catherine FABRE, Monsieur Fabien ROBERT, Monsieur Guillaume CHABAN-DELMAS, Monsieur Nicolas PEREIRA, Monsieur Philippe POUTOU, Madame Myriam ECKERT,

Madame Sylvie JUSTOME présente à partir de 14h45, Monsieur Laurent GUILLEMIN présent à partir de 15H45, Monsieur Aziz SKALLI présent à partir de 18H25. Monsieur Dominique BOUISSON présent jusqu'à 17H00, Madame Béatrice SABOURET présente jusqu'à 18H20, Monsieur Thomas CAZENAVE présent jusqu'à 19H50.

### **Excusés :**

Monsieur Amine SMIHI, Madame Tiphaine ARDOUIN, Monsieur Bernard-Louis BLANC, Madame Servane CRUSSIÈRE, Madame Charlee DA TOS, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Madame Nathalie DELATTRE, Madame Evelynne CERVANTES-DESCUBES,

**Programmation Projets de Prevention de la Délinquance**  
**Subventions de projets**  
**Autorisation. Décision. Signature**

Monsieur Pierre HURMIC, Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Notre Stratégie Territoriale de Sécurité et de Prévention de la Délinquance se décline en cinq axes : Agir plus tôt et aller plus loin dans la prévention pour les jeunes Réduire les risques et les nuisances liées aux drogues, Préserver la Tranquillité publique, Aller vers les personnes les plus vulnérables pour mieux les protéger, Prévenir la polarisation et favoriser la cohésion sociale.

Nous avons dorénavant à cœur de remplir les objectifs que nous nous sommes fixés dans ce cadre avec nos partenaires que sont l'Etat, la Justice, le Conseil Départemental et l'Education Nationale.

Pour mémoire nous nous sommes fixés comme règle de verser des subventions aux acteurs qui répondent aux enjeux qui émergent sur les territoires tout au long de l'année. La ville souhaite donc ici soutenir les projets qui s'inscrivent pleinement dans notre stratégie pour :

Des actions de prévention de la délinquance auprès des jeunes :

Via des chantiers éducatifs de la Protection Judiciaire de la Jeunesse et de l'association UBAPS : aménagement de jardins partagés, rénovation du Pavillon Bleu à Bacalan destiné à accueillir des associations d'aide alimentaire, nouveau chantier éducatif permanent en lien avec l'association Gargantua, le Garage Moderne et le CCAS : livraison de l'aide alimentaire du CCAS en vélo cargo par deux jeunes chaque semaine.

Via la lutte contre la banalisation de la violence : Séquence sur la notion de consentement dans les relations amoureuses aux collèges Belcier et Monséjour ; Interventions de l'association Infodroits dans des groupes scolaires de Bordeaux Nord portant sur la dimension juridique des conséquences des violences et les compétences psycho-sociales des jeunes ; Intervention du délégué cohésion police population au collège Monséjour Caudéran, soutien à l'action du Centre de Loisir pour les Jeunes (CPLJ) du secteur des Aubiers, journée sportive et citoyenne encadrée par les policiers de l'association Prox Raid à la Benauge.

Via la Prévention du vol par ruse auprès des seniors : Théâtre Forum mené par l'association Digame dans des résidences autonomie sénior de la ville de Bordeaux

Des actions de soutien à la prévention de la récidive

Une session de TIG collectif en lien avec le SPIP de la Gironde : travaux d'aménagement au profit d'une association d'aide alimentaire, du désherbage en soutien aux équipes de Bordeaux métropole, des ateliers d'insertion socio-professionnels au sein d'équipements culturels de la mairie de Bordeaux.

Des actions de facilitation du lien social dans l'espace public : série de concerts sur le secteur Elie Gintrac/Capucins afin de permettre aux différentes personnes, qui se croisent sur cet espace, de se rencontrer au travers d'un temps musical et festif.

C'est pourquoi, je vous propose, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à adopter le programme tel que présenté en annexe.

A attribuer aux organismes cités sur le tableau joint les sommes mentionnées pour un montant global de 55 485 €.

<b>Porteur</b>	<b>Montant</b>
Projet Luna	2 000 €
Compagnie DIGAME	5 500€
ARE 33 Solibike	9 800 €
UBAPS - Chantier éducatif du Pavillon Bleu	8 000 €
Centre de Prévention et de Loisirs des Jeunes -CPLJ	8 000 €
ADMAA - Allez les filles	3 000 €
Les P'tits gratteurs	2 000 €
Le Garage Moderne	4 200 €
Utopik Factory – TIG Collectif	3 200 €
PROX RAID AVENTURE	1 005 €
Infodroits	5 000 €
Académie Younus	3 000 €
Place aux jardins	780 €
<b>TOTAL</b>	<b>55 485 €</b>

A faire procéder au versement de ces sommes au crédit de ces organismes, qui seront imputées sur le budget 2023 compte 65748.

A signer tout document lié à la présente délibération.

## **ADOpte A L'UNANIMITE DES VOTANTS**

ABSTENTION DU GROUPE BORDEAUX EN LUTTES

Fait et Délibéré à Bordeaux, le 11 juillet 2023

P/EXPEDITION CONFORME,

**Monsieur Pierre HURMIC**

AIDES ATTRIBUEES AUX ORGANISMES EN 2021	
NOM DES BENEFICIAIRES	PRESTATIONS EN NATURE VALORISEES en €
ARE 33	36 €
ADMAA - Allez les filles	11 020,30 €
Le Garage Moderne	5 213,28 €
Académie Younus	40 892,34 €
Les P'tits gratteurs	7 298,51 €